



Cercle de la Voile de Paris
1858

Avis de Course

Epreuve : **COUPE DU CVP SNIPE 2011**
Grade : **Départementale de Ligue 5 C**
Date : **17 avril 2011**
Lieu : **La Seine - Plan d'eau de Meulan (Yvelines)**
Autorité Organisatrice : **Le CERCLE DE LA VOILE DE PARIS**
Tél. 01 34 74 04 80 - Fax 01 34 92 74 20

1. La régate sera régie par :

- Les **Règles** telles que définies dans les **Règles de Course à la Voile**,
- Les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables

2. Publicité : En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. Admissibilité et Inscriptions :

1. La régate est ouverte à tous les bateaux de la **Classe Snipe**
2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - Leur **licence FFVoile** valide portant le cachet médical ou un certificat médical et une autorisation parentale pour les mineurs,
 - L'autorisation de port de publicité,
 - En cas de contrôle, les bateaux devront être en possession d'un certificat de jauge valide.

4. Droits à payer : Les droits requis sont de 15 euros.

5. Programme :

- Confirmation des inscriptions Le dimanche **17 avril 2011** de **9h à 10 h.**
- Signal d'avertissement de la première course à : **10 heures 30.**
- Nombre de course maximum : courses à suivre
- Remise des prix prévue : Le dimanche **17 avril 2011 après les courses.**

6. Instructions de Course :

- Les instructions de course et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions et seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7. Sécurité et équipement : Port du gilet de sauvetage, pagaie et grappin, conformément aux Instructions des Services de la navigation de la Seine.

8. Responsabilité :

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

9. Composition du Corps Arbitral :

Président du Comité de Course : Marie-Thérèse JOURDAS.

Président du Jury : Hervé LE MARCHAND.



Cercle de la Voile de Paris
1858

10. Informations complémentaires :

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

- **Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux**

☎ : 01 34 74 04 80

📠 : 01 34 92 74 20

💻 : cvparis@sfr.fr

- **Restauration :**

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures

Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h 30

Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni.

Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 23 euros la nuit

Tarif pour une cabine 3 lits : 30 euros la nuit

Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80

Hôtels :

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléiades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

LES BALLADINS 4, rue des Pléiades 78130 Les Mureaux tel : 33 (0)1 70 61 90 01

ALADIN 2, rue Levassor Les Garennes 78130 Les Mureaux-Flins tel: 01 30 22 06 06

AKENA ZI Les Garennes 78130 Les Mureaux tel : 01 34 92 92 92

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au cercle.